

Membres du conseil 2015-2016

Parents :

Anik Patry

Présidente

Danièle Harrison

Vice-présidente

Sébastien Moïse

Secrétaire

Tania Naim *

Représentante CRPRN

Jean-Louis Lapointe *

Trésorier

Substitut CRPRN

Personnel école :

Hélène Chagnon

Enseignante

Danielle Hudon

Enseignante

Véronique Matteau

Enseignante

François Viau

Enseignant spécialiste

Geneviève Gauthier

Technicienne au

service de garde

Membres non-votant :

Sylvain Binette

Directeur

Claudie Vigneault *

Membre de la communauté

** Le mandat de ces membres se termine au 30 juin 2016.*

RAPPORT ANNUEL 2015-2016 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ESCO

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil d'établissement de l'École Saint-Clément-Ouest de Ville Mont-Royal visant à vous transmettre le bilan de nos activités pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette année, sous la direction de M. Sylvain Binette, l'École Saint-Clément-Ouest (ESCO) a pris son envol comme école distincte avec ses 400 élèves et 65 membres du personnel. Un vent de changement a soufflé sur son conseil d'établissement (CÉ) avec l'élection de l'ensemble de ses membres-parents lors de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2015.

Nous sommes fiers d'avoir constitué le premier conseil d'établissement de l'ESCO. Au-delà des mandats réguliers confiés aux conseils d'établissement, nous avons eu le grand plaisir et privilège de pouvoir contribuer de façon concrète à définir la personnalité de notre nouvelle école, ce qui la caractérise et en fait la fierté de sa communauté.

L'année 2015-2016 a été une année remplie d'engagement et de richesse humaine tant dans la qualité de l'enseignement offert, dans le souci de répondre aux besoins des élèves, que dans la volonté de mettre en place des mesures pour favoriser leur réussite et leur faire vivre des petits et grands bonheurs.

Notre école se démarque par le dynamisme et le dévouement de tous ses membres du personnel et de nombreux parents. Je tiens à les remercier sincèrement, cette implication permet à notre école de rayonner.

*Anik Patry, présidente
Conseil d'établissement
École Saint-Clément-Ouest*

1- DATES DES RENCONTRES

Cette année, sept rencontres se sont tenues aux dates suivantes :

- 14 octobre 2015
- 25 novembre 2015
- 16 décembre 2015 (rencontre extraordinaire sur le projet éducatif)
- 20 janvier 2016
- 23 mars 2016
- 27 avril 2016
- 8 juin 2016

L'ordre du jour et le procès-verbal détaillé de chacune de ces rencontres sont disponibles sur le site web de l'ESCO dans la section *Conseil d'établissement*. Ils sont également consignés dans les registres de l'école et disponibles sur demande auprès du secrétariat.

2- ACTIVITÉS RÉGULIÈRES ET PRINCIPAUX SUJETS TRAITÉS

Cette section présente les activités régulières d'un CÉ et les principaux sujets sur lesquels il doit se prononcer annuellement (adopter, approuver ou être consulté) et ce, tel que stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*. Nous sommes confiants d'avoir rempli notre mandat avec diligence et discernement, dans le meilleur intérêt des élèves.

Le détail de ces activités est relaté aux procès verbaux des différentes rencontres.

2.1- POUR LE FONCTIONNEMENT INTERNE DU CONSEIL

1. Élection des officiers (président, vice-président, secrétaire et trésorier);
2. Élection d'un représentant et d'un substitut au comité de parents (CRPRN);
3. Nomination d'un membre de la communauté;
4. Adoption des règles de régie interne du conseil;
5. Adoption du calendrier des rencontres du conseil;
6. Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil;
7. Préparation du rapport annuel des activités 2015-2016.

2.2- LORS DES CONSULTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

1. Consultation sur les critères de sélection des directions d'école;
2. Consultation sur les OPC – Objectifs, principes et critères de répartition des allocations;
3. Consultation sur les critères pour le choix des uniformes;
4. Consultation sur le nombre de membres siégeant au conseil.

2.3- POUR LA BONNE MARCHÉ DE L'ÉCOLE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES

1. Approbation de l'actualisation du code de vie;
2. Approbation de l'actualisation de la politique alimentaire;
3. Approbation de la convention de gestion 2015-2016;
4. Approbation de l'actualisation du plan de réussite éducative 2015-2016;
5. Approbation du programme d'activités intégrées et de sorties éducatives 2015-2016;
6. Approbation des sorties du service de garde lors des journées pédagogiques 2015-2016;

7. Approbation de l'aide aux devoirs 2015-2016;
8. Suivi du budget annuel de l'école;
9. Suivi du plan de réussite éducative;
10. Suivi du plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
11. Suivi de la convention de gestion.

2.4- POUR PRÉPARER LA PROCHAINE ANNÉE...

1. Adoption du projet éducatif 2016-2020 (voir point 3 – Projets et comités spéciaux);
2. Adoption du budget de l'école 2016-2017;
3. Approbation du plan de réussite 2016-2017;
4. Approbation du nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
5. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique 2016-2017 (grille-matières, enrichissement) ;
6. Approbation de la liste des fournitures scolaires 2016-2017;
7. Approbation des frais de service de garde et de surveillance des dîneurs 2016-2017;
8. Approbation des modifications à l'horaire habituel de l'école – calendrier 2016-2017;
9. Approbation de l'utilisation des locaux (bail 2016-2017 de la prématernelle Mi-Chemin);
10. Approbation des activités parascolaires 2016-2017;
11. Approbation des sorties du service de garde lors des journées pédagogiques 2016-2017;
12. Approbation d'un nouveau traiteur scolaire (voir point 3 – Projets et comités spéciaux);
13. Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2016-2017;
14. Consultation sur le code de couleur.

3- PROJETS ET COMITÉS SPÉCIAUX

Outre ses activités régulières, le CÉ s'est penché cette année sur des projets au centre des préoccupations des enseignants et des parents.

3.1- COMITÉ TRAITEUR

Cette année, à la suite d'un rigoureux processus de sélection, notre école a décidé de retenir pour l'année scolaire 2016-2017 les services d'un nouveau traiteur, *La CAF Traiteur Scolaire*.

Au cours de la dernière année, plusieurs parents nous avaient communiqué leur insatisfaction par rapport au traiteur *Le Garde Manger pour Tous* qui offrait le service de diner. Ayant à cœur la santé de nos enfants et connaissant l'importance d'une bonne alimentation pour leur réussite scolaire, le CÉ a mis sur pied en décembre 2015 un comité ayant comme mandat d'évaluer sept traiteurs potentiels.

Au-delà des normes mises en place par la Commission scolaire et des *Politiques portant sur les saines habitudes de vie*, il va sans dire que la composition des menus proposés, la qualité et la variété des aliments employés ainsi que la logistique entourant les activités du traiteur à l'intérieur de l'école ont été scrutés de très près par ce comité. Le comité traiteur a présenté ses recommandations au CÉ lors de la séance tenue le 23 mars dernier. Les membres du conseil ont arrêté leur choix sur *La CAF*, un traiteur scolaire répondant pleinement à nos critères (menu santé équilibré et varié, abondance de fruits et légumes, option de repas végétarien tous les jours,...) et grandement impliqué dans sa communauté.

De plus amples informations seront transmises aux parents en début d'année.

Nous sommes très heureux d'offrir dès l'année prochaine cette belle alternative de repas et tenons à remercier grandement les membres du comité qui ont donné beaucoup de leur temps et énergie pour permettre à nos enfants de manger santé !

<u>Membres du comité :</u>	
Sylvain Binette, directeur	Véronique Matteau, enseignante et membre CÉ
Geneviève Gauthier, technicienne sgd et membre CÉ	Tania Naim, parent et membre CÉ
Érica Kirkbride, parent	Anik Patry, parent et membre CÉ

3.2- COMITÉ PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif courant venant à échéance en juin 2016 (et établi en 2012 conjointement avec l'École Saint-Clément-Est), notre école devait se doter pour les quatre prochaines années d'un nouveau projet éducatif reflétant son excellence et dynamisme.

Dès novembre 2015, un comité a été mis sur pied dans le but de développer un projet éducatif visant à offrir à tous les élèves un environnement éducatif stimulant et des conditions propices au développement des compétences assurant la réussite éducative.

Main dans la main avec l'équipe-école, en lien avec les attentes connues des parents et de la communauté, le CÉ a travaillé à l'élaboration du « projet éducatif 2016-2020 » qui renforce la personnalité de l'école Saint-Clément-Ouest comme école distincte. Suite à une analyse de la situation, trois orientations très pertinentes ont pris forme :

1. **Vivre l'excellence académique** en s'appuyant sur des stratégies d'apprentissage concrètes et des valeurs d'une école efficace;
2. **Vivre des projets sportifs, artistiques, culturels et scientifiques** stimulants développant l'initiative, la persévérance et la créativité tout en favorisant un mode de vie sain et actif;
3. **Grandir en harmonie** en développant le bien-être de soi, le bien-vivre entre jeunes citoyens et l'ouverture sur le monde d'aujourd'hui.

Le nouveau projet éducatif a été adopté à l'unanimité par le CÉ le 20 janvier 2016 et sera mis en œuvre lors de la rentrée scolaire 2016 au moyen du plan de réussite. Le conseil est confiant que ces trois orientations permettront à notre école de continuer de se démarquer comme elle l'a toujours fait.

Les détails du projet éducatif 2016-2020 seront disponibles dès septembre 2016 sur le site web de l'école.

Nous tenons à souligner le travail colossal et le remarquable exercice de mobilisation réalisé par la direction et les membres du comité pour mener à terme ce projet à l'intérieur d'un échéancier très serré.

<u>Membres du comité :</u>	
Sylvain Binette, directeur	Danièle Harrison, parent et membre CÉ
Hélène Chagnon, enseignante et membre CÉ	Véronique Matteau, enseignante et membre CÉ
Geneviève Gauthier, technicienne sgd et membre CÉ	Anik Patry, parent et membre CÉ
Anne Guay, enseignante	François Viau, enseignant et membre CÉ

3.3- COMITÉ MA COUR, UN MONDE DE PLAISIR

En lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et l'orientation 3 du nouveau projet éducatif, ce comité mis en place en avril 2016 a pour mandat de définir les activités, l'animation, la logistique et l'encadrement dans la cour d'école. Trois objectifs ont été ciblés pour l'année scolaire 2015-2016 :

- 1) Avril - Changement d'horaire prévu, à l'heure du midi. Les enfants feront une période de pause avant la cloche pour permettre une meilleure transition avec la classe, s'hydrater, aller aux toilettes et se laver les mains, se recentrer, résoudre des conflits et se calmer ;
- 2) Mai - Établissement des règles et des procédures claires à suivre pour assurer la sécurité des élèves et répartir les tâches dans l'équipe de l'heure du midi ;
- 3) Juin – Organisation 2016-2017 des activités dirigées et libres (matin, midi, soir, récréation AM/PM) selon l'espace disponible dans la cour et toute autre contrainte (horaire, nombre de dîners, etc.)

Une période de test a été réalisée sur plusieurs semaines et de légers ajustements ont été faits afin d'être prêts pour la rentrée scolaire 2016. La pause-transition avant la cloche du début d'après-midi s'est révélée grandement appréciée par l'ensemble des élèves et du personnel. Des résultats très favorables ont pu être observés.

Ce comité sera maintenu l'année prochaine afin de poursuivre son important mandat de préserver une dynamique saine et sécuritaire dans la cour d'école.

Membres du comité :

Sylvain Binette, directeur	Jean-Louis Lapointe, parent et membre CÉ
Geneviève Gauthier, technicienne sdg et membre CÉ	Véronique Matteau, enseignante et membre CÉ
Marie-Claude Gauthier, coordonnatrice sdg	Guillaume St-Jean, technicien éducation spécialisée
Danièle Harrison, parent et membre CÉ	

3.4- COMITÉ RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

En prévision de l'agrandissement de notre belle école prévu pour septembre 2017 et à la lumière des travaux réalisés avec le support de la Fondation St-Clément dans la cour du 1^{er} cycle, il est apparu fort pertinent de travailler au réaménagement de la cour des grands et de l'amener aux mêmes standards que la petite cour.

Afin de bien évaluer les besoins et de participer à l'élaboration du plan d'aménagement de la nouvelle cour, un comité composé de différents membres de la communauté a été mis en place en mai 2016. L'équipe de la Fondation, à travers la campagne de financement 2016-2017, travaillera également à rendre ce bel objectif atteignable.

Ce comité sera maintenu l'an prochain afin de poursuivre son important mandat.

Membres du comité :

Sylvain Binette, directeur	Isabelle Pépin, parent et membre Fondation
Geneviève Gauthier, technicienne sdg et membre CÉ	Claudia Robitaille, enseignante
Danièle Harrison, parent et membre CÉ	Guillaume St-Jean, technicien éducation spécialisée
Julie Montreuil, enseignante	François Viau, enseignant et membre CÉ

3.5- COMITÉ SÉCURITÉ AUTOUR DE L'ÉCOLE

La sécurité autour de l'école est un élément préoccupant pour notre communauté.

Avec l'agrandissement prévu pour septembre 2017 et l'augmentation du nombre d'enfants et de véhicules aux abords de l'école, le CÉ a pris la décision de se pencher sur ce dossier. Un comité composé de membres du CÉ a été mis en place afin d'analyser la situation et d'émettre des pistes de solutions permettant d'assurer la sécurité de nos enfants. Le dossier sera porté devant la Ville de Mont-Royal qui a démontré une belle ouverture à travailler avec nous sur cet important projet.

Un plan temporaire a été développé pour la durée des travaux de construction et sera mis en place dès la rentrée 2016. Une zone de débarcadère sera aménagée sur la rue St-Clare afin de faciliter l'arrivée des élèves. Des parents bénévoles et des membres du personnel seront présents pendant les premières semaines de septembre afin d'expliquer le fonctionnement aux parents et ainsi assurer la fluidité des arrivées.

Ce comité sera maintenu l'an prochain afin de poursuivre l'important travail amorcé.

<u>Membres du comité :</u>	
Sylvain Binette, directeur	Sébastien Moïse, parent et membre CÉ
Danielle Hudon, enseignante et membre CÉ	Claudie Vigneault, parent et membre communauté CÉ

4- BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Un budget annuel de 375\$ a été mis à la disposition du CÉ pour ses affaires courantes.

Ce budget peut notamment servir à couvrir les dépenses de formation des membres, leur participation à des colloques (comme celui organisé annuellement par la Fédération des Comités de parents), les frais encourus pour des activités spéciales, etc. Le tout est donc laissé à la discrétion du CÉ et a été voté en novembre 2015.

Cette année, la totalité du budget de fonctionnement a été dépensé de façon concertée pour :

- Collations et eau pour les réunions courantes ;
- Goûter du temps des Fêtes ;
- Repas de fin d'année ;
- Cadeau de départ à la retraite d'une enseignante membre CÉ depuis plusieurs années.

5- PRIORITÉS 2016-2017 ET RECOMMANDATIONS

En plus des sujets récurrents à aborder par le CÉ à chaque année, les priorités suivantes ont été identifiées par les membres pour l'année 2016-2017 :

- Les nouveaux **projet éducatif 2016-2020 et plan de lutte contre l'intimidation et la violence** devront être diffusés aux parents ;
- Le CÉ devra porter une attention particulière à **l'implantation et à la réalisation des trois objectifs du projet éducatif 2016-2020**. Le suivi et l'évaluation des moyens mis en place à travers le plan de réussite seront de bons indicateurs de l'atteinte de ces objectifs ;
- Le CÉ devra assurer un **suivi au niveau du nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence**. Une **harmonisation des pratiques et du langage** devra être favorisée à travers l'école. Le CÉ travaillera en étroite collaboration avec les nombreux comités déjà en place afin d'atteindre ces résultats (Code de vie, Pacifique,...) et maintiendra son implication dans le comité « Ma cour, un monde de plaisir » ;
- Tel que précédemment mentionné, la **sécurité aux abords de l'école** est un élément d'inquiétude pour plusieurs parents et enseignants et devra retenir notre attention pour l'année à venir. Un étroit travail avec la Ville de Mont-Royal devra donc être privilégié ;
- Le CÉ restera impliqué au niveau du projet de **réaménagement de la grande cour** ;
- L'implication des parents dans la vie scolaire de leurs enfants est privilégiée au sein de l'ESCO. Le CÉ contribuera avec la direction de l'école et la responsable des bénévoles à **préciser la place des parents bénévoles dans l'école et à raffiner la structure du comité** ;
- L'année prochaine sera une année de construction et de changements à l'ESCO. Nous sommes d'avis qu'une attention particulière devra être portée au niveau de la **communication aux parents**. Le nouveau site Web de l'ESCO est un bel outil qui pourrait être utilisé davantage par le CÉ (la section CÉ gagnerait à être revue et bonifiée) ;
- Les mandats de deux de nos membres-parents viennent à échéance au 30 juin 2016 (Jean-Louis Lapointe et Tania Naim). Nous devons donc procéder à **l'élection de deux membres lors de l'Assemblée Générale du 1 septembre 2016**. Les postes de délégué et substitut au CRPRN devront également être comblés lors de cette rencontre.

6- CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

En terminant, nous souhaitons remercier notre nouveau directeur, M. Sylvain Binette, pour sa grande collaboration et proactivité. Nous lui assurons notre appui pour les projets qu'il mettra de l'avant pour notre belle école, et dont nos enfants seront les plus grands bénéficiaires.

Nous tenons également à remercier tous les membres du personnel que nous avons côtoyés au CÉ et dans les différents comités. Notre école de petite taille a des avantages indéniables en ce qui a trait au lien privilégié que peuvent tisser les membres du personnel avec nos enfants. Mais en contrepartie, un petit nombre doivent se partager plusieurs conseils, comités et autres activités. Nous leur levons donc notre chapeau !

Merci encore une fois à tous nos parents qui s'investissent pour faire en sorte que notre école soit un milieu de vie agréable et qui témoignent de leur attachement pour l'ESCO. L'objectif de toutes ces réalisations est que nos enfants se sentent accompagnés dans leur cheminement académique et qu'ils aient le désir d'apprendre tout en développant un fort sentiment d'appartenance.

En terminant, nous tenons à souligner que le souci constant du bien-être de nos enfants ainsi que l'absence de compromis dans la qualité de l'éducation ont mené et guidé toutes les décisions prises par notre CÉ. Sans crainte de se tromper, nous sommes persuadés que les mêmes priorités et le même esprit ont animé les réflexions, actions et conclusions de l'équipe-école et de la direction.

*Les membres du CÉ 2015-2016
École Saint-Clément-Ouest*